

Dossier de presse

Nouvelle agence d'appui technique aux collectivités
Premier Conseil d'Administration
Vendredi 21 décembre 2012

Service presse

Claudine Pasquier

02 96 62 63 28

PASQUIERClaudine@cg22.fr



Invitation presse

Pour le vendredi 21 décembre 2012 à 18h

Le Département des Côtes d'Armor crée une agence d'appui aux collectivités Point presse

Claudy Lebreton, Président du Conseil général des Côtes d'Armor, vous invite à un point presse vendredi 21 décembre pour vous présenter le nouvel établissement public administratif au service des collectivités du territoire.

UN PARTENARIAT RENFORCÉ ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Pour répondre aux attentes fortes exprimées par les collectivités locales en matière de conseil et d'accompagnement technique le Conseil général et l'Association des Maires des Côtes d'Armor ont décidé de créer un nouveau service public départemental d'assistance aux collectivités locales.

AU SERVICES DES PROJETS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Ce nouvel outil d'ingénierie, créé sous la forme d'un établissement public administratif, doit renforcer la qualité des projets des collectivités locales, en proposant un service adapté à leurs besoins.

UNE ASSISTANCE POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Cette nouvelle Agence proposera, pour le compte de ses adhérents (plus d'une centaine à ce jour), une assistance à maîtrise d'ouvrage complète dans les domaines de la voirie, de l'aménagement urbain, du bâtiment et de l'assainissement collectif.

Invitation presse

CRÉATION D'UNE AGENCE D'APPUI COLLECTIVITÉS

Vendredi 21 décembre – Hôtel du Département – 18h- Salle Anjela Duval

- ▶ Claudy Lebreton, Président du Conseil général
- ▶ René Régnauld, Président de l'Association des maires des Côtes d'Armor
- ▶ Gilles Mengual, Directeur de l'agence
- ▶ Vincent Le Meaux, Vice-président en charge du Service Public, de l'évaluation et de la prospective.



Contact presse

Claudine PASQUIER

Tél. 02 96 62 63 28

Courriel. PASQUIERClaudine@cg22.fr

Retrouvez communiqués et dossiers de presse sur cotesdarmor.fr | Espace presse

QUELQUES CHIFFRES SUR LES ADHÉSIONS AU 20 DÉCEMBRE 2012

A ce jour 113 communes et 10 EPCI ont adhéré à ce nouvel établissement.

Cela concerne 134 000 habitants, soit environ 20 % de la population du département.

59 % des communes adhérentes ont moins de 1000 habitants.

Dans le canton de Mûr-de Bretagne toutes les communes ont décidé d'adhérer à ce nouvel établissement.

LA GOUVERNANCE DE L'AGENCE

Ce premier conseil d'administration constitue le véritable acte de naissance de cette cellule d'appui aux collectivités.

Le CA se compose de 2 collèges décisionnels et d'1 collège consultatif.

- Le premier collège décisionnel est constitué de 6 représentants du Conseil général.
- Le second collège décisionnel est constitué des représentants des collectivités adhérentes.
- Enfin, le collège consultatif est constitué des « partenaires » :
 - - le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement, représenté par Monique HAMEON, Vice-présidente
 - - Côtes d'Armor Développement, représentée par Monique LE CLEZIO, Présidente
 - - le Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable, représenté par Prosper BESNARD, Vice-président
 - - le Syndicat Départemental de l'Electricité, représenté par Jean GAUBERT, Président
 - - Itinéraire Bis, représenté par Michel ANDRE, Président
 - - le Centre de gestion des Côtes d'Armor, représenté aujourd'hui par Ambroise GEORGET, son directeur.

LES ADHÉSIONS SONT OUVERTES TOUTE L'ANNÉE.

Le coût d'adhésion est fixé pour les collectivités à 0,75 € par habitant DGF, avec une décote de 0,10€ pour les collectivités adhérentes au CAUE. Des prestations consolidées seront, en outre tarifées au temps passé sur la base d'un tarif modeste permettant l'équilibre budgétaire de ce service public et faire face, avec efficacité et réactivité, aux sollicitations territoriales.

CINQ AGENTS DU CONSEIL GÉNÉRAL DANS L'ÉQUIPE DE DÉMARRAGE.

Afin d'engager immédiatement les démarches opérationnelles, le Conseil général prendra à sa charge les cinq agents constituant le socle de l'équipe de démarrage de l'agence, ainsi que les locaux, les véhicules et les matériels nécessaires au bon fonctionnement général. Le directeur de l'Agence est M. Gilles MENGUAL.

LE PREMIER CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Vendredi 21 décembre 2012, le premier Conseil d'Administration a élu :

Président: Claudy Lebreton, Président du Conseil général des Côtes d'Armor.

Premier Vice-président : René Régnault, Président de l'Association des Maires des Côtes d'Armor.

Deuxième Vice-président : Vincent Le Meaux, Vice-président du Conseil général des Côtes d'Armor en charge du Service Public, de l'évaluation et de la prospective.

LES COORDONNÉES

Agence départementale d'appui

1 rue du Parc

Bâtiment Fréhel

22000 Saint-Brieuc – Tel 02 96 62 81 21